



ANJOU EXTINCTEURS SERVICES

Z.A. de l'Arceau - 5 Square des Etriers
49300 Le Puy Saint Bonnet - **CHOLET**
02.41.71.04.52 - aes.cholet@orange.fr

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION – PROGRAMME

Présentiel : Durée 4 H

**Objectifs Pédagogiques ou
Compétences visées :**

- **Savoir prévenir les risques d'incendie**
- **Etre capable de maîtriser un début d'incendie à l'aide des moyens mis à disposition**
- **Etre capable de procéder à l'évacuation**

Public Visé :

Tout salarié de l'entreprise.
Groupe de 2 à 10 personnes.

Pré requis :

Pas de prérequis exigé

Formateur :

UDPS (certifié QUALIOP1)

**Moyens pédagogiques et
d'Encadrement :**

Alternance d'apports théoriques et
d'éléments pratiques
Entraînement sur cas pratiques (Feux
réels)

Moyens techniques :

Ordinateur – Vidéoprojecteur
Livrets de formation
Extincteurs – Bac à feu

Satisfaction :

Chaque candidat remplira un
questionnaire de satisfaction à l'issue de
la formation.

Tarifs :

A partir de 685€
Selon Devis / Convention
Nous consulter

Programme de Formation

Module 1 : Programme Incendie

- Les causes d'incendie et leurs conséquences
- La réglementation
- La combustion : le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les différents moyens d'extinction.
- Les classes de feu
- Les différents types d'extincteurs et leurs actions
- Les techniques d'extinctions

Module 2 : Programme d'évacuation

- La Prévention
- L'Evacuation : but et organisation
- La mission des responsables d'évacuation
- Le rôle du guide et du serre-file
- Quand évacuer ?
- Reconnaissance du site et des itinéraires avec les stagiaires
- Détermination des points sensibles et vulnérables
- Mise en relief des moyens de prévention et de sécurité du site et leurs caractéristiques.

Candidat en situation de handicap : Nous consulter pour échanger avec notre référent handicap et connaître les éventuelles possibilités d'adaptation

Suivi et évaluation :

Évaluation en début et en fin de formation (questionnaire)
Mise en situation (cas pratique sur feu réel)
Auto-Evaluation du stagiaire
Evaluation à froid adressée au commanditaire de la formation quelque semaines après.

Une attestation de stage sera délivrée à tous les stagiaires ayant participé activement à la formation.

Date de formation : A définir entre les parties

Environ 30 jours après acceptation du devis : convention

Date de création : Février 2021

Date de Mise à jour : Février 2022

Anjou Extincteurs Services

ZA de L'arceau - Rue des Etriers 49300 Le Puy Saint Bonnet-Cholet

Tél : 02 41 71 04 52 – Mail : aes.cholet@orange.fr

Organisme de formation enregistré sur le numéro d'activité 52490127449 auprès du préfet de région de Pays de Loire (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)